

RÉSIDENCE HP 166

Roche-La-Molière (42)

72 logements collectifs



La résidence est composée de quatre bâtiments, construits en 1947 et situés dans la commune de Roche-la-Molière.

Elle prend place dans un tissu peu dense, et fait le lien entre différents type de constructions : habitat pavillonnaire anciennement H.B.C.M (Houillère Bassin Centre Midi), petit habitat collectif, bâtiments d'activités industrielles, équipements scolaires (collège, centre musical), et équipements sportifs (gymnase, stade).

Bien que faisant parti d'un même ensemble, les bâtiments ne sont pas identiques. Deux d'entre eux sont en R+2 et les deux autres en R+3. Chacun comporte deux halls d'entrée, desservant plusieurs niveaux de logements.

Au total la résidence comptabilise 72 logements :

- Bâtiment 4 et 6 : 19 (9 et 10 logements)
- Bâtiment 5 et 7 : 21 (10 et 11 logements)
- Bâtiment 8 et 10 : 16 (8 et 8 logements)
- Bâtiment 9 et 11 : 16 (8 et 8 logements)

Préconisations:

Les bâtiments à R+3 en fond de résidence

Utiliser la hauteur des bâtiments pour travailler la verticalité à l'échelle des baies de fenêtres. Adapter la teinte des métalleries aux enduits pour créer des ensembles contrastés.

Les bâtiments à R+2 à l'entrée de la résidence

Utiliser la longueur des bâtiments pour scinder la façade à l'échelle de la cage d'escalier. Alternier les différentes teintes d'enduits pour rythmer le site. Utiliser la même teinte pour les métalleries afin de créer des alternances entre contraste et unité avec les enduits.

Pour l'ensemble des bâtiments du site

Travailler une même teinte de soubassement et de séquence d'entrée sur l'ensemble du site pour créer une unité.



Plan Masse :

PISTES D'INTENTIONS

Envisager le traitement singulier de certains pignons sur le site (parement, fresque) en fonction du contexte urbain immédiat

Marquer les verticales de séjours par un travail de matière et de teintes (encadrement, métallique ou mis en peinture, habillage des nez de dalle, garde-corps avec vitrage opalescent pour conserver un maximum de luminosité, des coffres de volets roulants visibles et métalliques (Matérialité des fenêtres et volets roulants à définir (PVC, Bois, Alu))



Conserver les meneaux existants en retrait par le choix d'un isolant à l'épaisseur adaptée et traitement spécifique de l'ensemble (encadrement et meneaux en habillage métallique ou mis en peinture et coffres de volets roulants visibles et métalliques)

Une façade générale de teinte claire

Pour les fenêtres à RDC, préserver l'intimité des séjours par la mise en place d'un garde-corps complémentaires

A RDC, restituer les grilles de protection après dépose

Ancrer le bâtiment par un traitement spécifique du soubassement

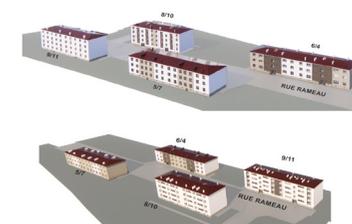
Valoriser les séquences d'entrée par des ensembles menuisés au caractère plus résidentiel



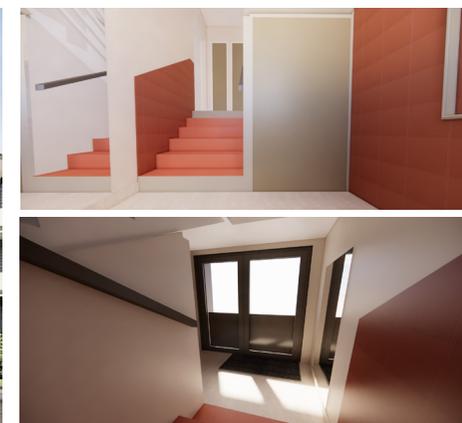
1.VUE DEPUIS L'ENTRÉE SUD DU SITE



2.VUE DEPUIS L'ENTRÉE NORD DU SITE



Existant :



Opération / Lieu	Nature	Maître d'Ouvrage	Mission	Rôle	Avancement	m2 en SHON	Montant (HT)	Observations / Performances environnementales
RÉHABILITATION DE 78 LOGEMENTS COLLECTIFS ROCHE LA MOLIERE (42)	Réhabilitation en site occupé	ALLIADE HABITAT	Base	Mandataire aip	Phase études	4 330.00 M ²	non communiqué Mà ce stade	Certification type BBC Rénovation.